

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON**Séance du jeudi 15 décembre 2016****Date de la convocation :**
08/12/2016*L'an deux mille seize et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.***Membres en exercice :**
15**Présents :**
10**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis BREMOND, Christian BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
15**Secrétaire de séance:**
Louis BREMOND**Représentés :**Madame Sandra CAMPIONE par Madame José CHARROUX
Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Paul LOMBARD
Madame Cathie MAZZOLINI par Monsieur Joanny BOUNOUS
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS
Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE**Absents :**DE 2016 071**Objet: Nouvelle salle multi-activités - demandes de subventions**

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise en dernière séance relative aux demandes de subventions pour la nouvelle salle multi-activités. De nouveaux éléments concernant les subventions sollicitées étant parvenues en mairie, il y a lieu d'annuler la précédente décision et rétablir un nouveau plan de financement.

Monsieur le Maire rappelle alors à l'assemblée le projet visant à réhabiliter le foyer rural en une nouvelle salle multi-activités. Ce nouveau bâtiment public sera à vocation sociale (service social mis à disposition), culturelle et de loisirs (manifestations diverses). Ce lieu pourra maintenir et favoriser la solidarité et le lien social et maintenir également des services de proximité (mises à disposition de salle pour accueil de services publics).

Il rappelle ensuite la demande de financement déposée en fin d'année 2015, laquelle devant être reportée car l'esquisse présentée n'était pas suffisante pour l'instruction de notre demande.

A ce jour, compte tenu de l'avancement sur ce dossier, et de l'avant projet sommaire du maître d'oeuvre en date du 3 octobre dernier, il convient donc de déposer une nouvelle demande de subvention au titre de la DETR 2017.

Estimation prévisionnelle du projet actualisé :

- Coût HT :	799 000.00€
- Enveloppe pour imprévus - 5% :	39 950.00€
- Coût de l'étude du projet (maîtrise d'oeuvre) HT :	50 000.00€
- Coût total HT :	888 950.00€



Monsieur le Maire propose à présent le plan de financement suivant :

DETR 2017	210 000.00€ (<i>subvention plafond + 5% bonus "clause sociale insertion</i>)
AUTRES SUBVENTIONS Conseil Régional (FRAT)	200 000.00€ (<i>subvention plafond</i>)
AUTOFINANCEMENT	478 950.00€ (<i>représentant 54% du coût ht du projet</i>)
soit un total de	888 950.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet de la nouvelle salle multi-activités.
- **VALIDE** le plan de financement proposé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer et signer tous dossiers de demande de financement.
- **PRÉCISE** que cette délibération annule la délibération n°DE_2016_055

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

